

FEDEPSY

**École Psychanalytique de Strasbourg
EPS**

Appel de Cotisation 2020 - 2021

à compter du 1^{er} octobre 2020

✕ Analyste compagnon de l'EPS	615 €
✕ Membre de l'Agora de l'EPS	462 €
✕ Postulant de l'EPS (inscrit au compagnonnage)	310 €

Les adhérents de l'EPS sont membres actifs de la FEDEPSY et du *Groupement des Études Psychanalytiques* (GEP) de plein droit.

Les cotisations couvrent la période universitaire, l'appel de cotisation s'effectue dès le mois d'octobre. Un reçu et la carte de membre seront envoyés à la réception du paiement.

On ne peut s'inscrire à l'EPS qu'en étant membre du GEP

Mode de paiement :

- par chèque à l'ordre de l'École Psychanalytique de Strasbourg
- par virement : CMPS Schiltigheim 10278 01910 000200 21801 34
- par paypal via le site www.fedepsy.org

Pour tout renseignement :

Secrétariat de la FEDEPSY

Marion Greib 03 88 35 24 86 (mardi matin et jeudi) ou fedepsy@wanadoo.fr

Siège social : 16 avenue de la Paix-Simone Veil 67000 STRASBOURG

Siret : 435 119 631 00024

03 88 35 24 86 – fedepsy@wanadoo.fr – www.fedepsy.org

Secrétariat FEDEPSY – Cabinet Dr Freymann 5 rue Sleidan 67000 Strasbourg